

Veillez noter que ce document a été traduit de la version originale par traduction automatique. En cas de divergences, la version anglaise prévaut.

Please note that this document has been translated from the original version by automatic translation. In case of divergencies, the English version prevails.

L'ETF condamne le détournement des vols par les autorités biélorusses et demande aux institutions de l'UE et aux pays européens de garantir la sécurité et la sûreté de l'aviation

Le Comité exécutif de la Fédération européenne des travailleurs des transports, qui représente environ 5 millions de travailleurs des transports dans toute l'Europe, dont environ 370 000 travailleurs de l'aviation de tous les sous-secteurs, y compris les compagnies aériennes, les aéroports, les prestataires de services et la gestion du trafic aérien, lors de sa réunion du 26 mai 2021:

Il a noté ce qui suit:

- Les autorités biélorusses ont pris des mesures le 23 mai 2021 qui ont abouti à un atterrissage forcé du vol Ryanair FR4978 d'Athènes à destination de Vilnius et Minsk en vue d'arrêter un journaliste de l'opposition Roman Protasevich et son compagnon Sofia Sapega;
- Le détournement s'est fondé sur un rapport délibérément falsifié faisant état d'un engin explosif improvisé potentiel à bord de l'aéronef;
- Un aéronef immatriculé dans l'UE, qui relève d'une juridiction civile distincte, a été détourné afin de détenir une personne exilée dans l'UE;
- Les travailleurs, les passagers ainsi qu'une compagnie aérienne ont effectivement fait l'objet d'un acte de «piraterie» avec des personnes faisant l'objet de transferts extrajudiciaires.

Le Comité exécutif de l'ETF:

- **Condamne fermement** l'atterrissage forcé d'un vol entre des pays de l'UE dans un pays tiers où le droit et les protocoles relatifs à l'aviation civile internationale ont été acceptés;
- **Comprend** qu'une telle action est contraire au droit international et aux protocoles établis de longue date;
- **A des préoccupations importantes** au sujet de l'intégrité des protocoles de sûreté et de sécurité en ce qui concerne les avertissements délibérés et erronés concernant d'éventuels DEI par les gouvernements et le compromis des systèmes de gestion du trafic aérien associés;
- **Exprime son plein appui** et sa solidarité aux membres du personnel navigant touchés par cet événement dramatique;

- **Invite** la Commission européenne et le Conseil à procéder à une évaluation approfondie de la sécurité et à prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de tous les vols à l'intérieur de l'UE et entre l'UE, afin d'assurer la sécurité de tous les travailleurs de l'aviation, des passagers et du grand public;
- **Appuie pleinement** l'interdiction de tous les vols à destination, en provenance et au-dessus de l'espace aérien biélorussien jusqu'à ce que la sécurité des vols à l'intérieur du Bélarus puisse être assurée;
- **Invite** les dirigeants de l'UE à trouver rapidement une solution permettant de tenir le Belarus responsable de leurs actes illégaux et d'assurer la sûreté et la sécurité de l'exploitation des aéronefs de l'aviation civile;
- **Exige** des autorités biélorussiennes qu'elles respectent les règles de sûreté et de sécurité de l'aviation et les garanties de le faire avant toute reprise d'activité.

European Transport Workers' Federation | Galerie Agora, Rue du Marché aux Herbes 105, BTE 11, B-1000 Brussels

+32 2 285 46 60 | etf@etf-europe.org | etf-europe.org

Frank Moreels, President | Livia Spera, Acting General Secretary | Ekaterina Yordanova - Jan Villadsen, Vice Presidents